

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Algérie Question écrite n° 112589

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur sa visite diplomatique en Algérie. Il souhaiterait connaître les sujets qui ont été abordés.

Texte de la réponse

Le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, s'est rendu en Algérie les 15 et 16 juin à l'invitation de son homologue algérien, pour la première visite d'un ministre français des affaires étrangères depuis 2008. Il y a été reçu par le Président de la République, par le Premier ministre et par le ministre des affaires étrangères, accompagné du ministre délégué aux affaires africaines et maghrébines et du secrétaire d'État à la communauté nationale à l'étranger. À l'issue de ces entretiens, le ministre d'État s'est rendu à Oran, ville jumelée avec Bordeaux, pour des entretiens avec le Wali et le maire, et y a rencontré de jeunes doctorants en sciences politiques au sein du centre culturel français ainsi que deux associations actives dans le domaine de la réhabilitation urbaine. La visite du ministre d'État a permis de faire le constat partagé d'une embellie dans les relations bilatérales. De très nombreux sujets, dont la situation intérieure algérienne et le processus de réformes en cours ont pu être évoqués. Au plan bilatéral, la visite du ministre d'État a permis d'évoquer : le succès de la séquence économique permise par la mission confiée en septembre 2010 par le Président de la République à M. Jean-Pierre Raffarin ; les perspectives des négociations en cours sur plusieurs dossiers, notamment la négociation d'un quatrième avenant à l'accord de circulation de 1968 ; le programme des prochaines visites entre ministres français et algériens ; le renouvellement du document cadre de partenariat, qui fixe le cadre de notre coopération bilatérale (l'actuel expirant en fin d'année) ; l'entrée en vigueur de l'Accord de coopération en matière de défense, qui est en attente de ratification par la France ; la concrétisation de l'Accord de coopération en matière de nucléaire civil, notamment par la mise en place d'un institut algérien du génie nucléaire. Au plan international, les discussions très denses ont notamment porté sur le « printemps arabe » et la situation dans les pays d'Afrique du Nord ; la position française et les principes de son action en Libye et au Proche-Orient, ce qui a suscité en retour des observations et suggestions du président Bouteflika ; la situation au Sahel et le constat de fortes convergences entre nos deux pays. Ces consultations approfondies sur les grandes questions internationales actuelles ont marqué l'importance accordée par la France et l'Algérie à la qualité de nos relations bilatérales. Au total, la visite du ministre d'État aura été marquée par des gestes protocolaires inédits de la partie algérienne, le constat d'une relation qui avance sur de nombreux dossiers, la volonté de renforcer ce dynamisme par la conclusion de nouveaux accords, et un dialogue confiant sur l'échéance du 50e anniversaire de l'indépendance algérienne et sur les réformes en Algérie. La variété des sujets abordés aura constitué en elle-même une indication de la profondeur de la relation bilatérale francoalgérienne.

Données clés

Auteur: M. Pierre Morel-A-L'Huissier

Circonscription: Lozère (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Version web: https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/13/questions/QANR5L13QE112589

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 112589 Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes **Ministère attributaire :** Affaires étrangères et européennes

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 28 juin 2011, page 6707 **Réponse publiée le :** 16 août 2011, page 8750